



BUREAU EXECUTIF

Réunion du 24 mars 2017

PROCES VERBAL

Présidence : Michel CALLOT.

Membres présents :

Gilles DA COSTA, Sylvain DUPLOYER, Eric JACOTE, Cathy MONCASSIN, Marie-Françoise POTEREAU, Yannick POUHEY, Jean-Michel RICHEFORT, Ludovic SYLVESTRE.

Assistent également à la réunion :

Arnaud COURTIER, Directeur général ;
Magali DELLA SCHIAVA, Assistante du Président et du Directeur général ;
Anne LEPAGE, Responsable de la Direction des activités sportives ;
Vincent JACQUET, Directeur technique national ;
Christophe LAVERGNE, Directeur juridique ;
Jean-Jacques FRINOT, Chargé de missions auprès de la direction générale ;
Claire GUILLEMAIN, Responsable des ressources humaines.

Personnel fédéral excusé :

Thierry BONVARLET, Directeur comptabilité et finances.

La séance est ouverte à 17 h 40'

I. OUVERTURE PAR LE PRESIDENT

Michel CALLOT souhaite la bienvenue aux membres. Il félicite les membres élus, dont 6 sont nouveaux. Il rend hommage à Roger PINGEON, décédé le dimanche 19 mars 2017 et qui faisait partie des quatre vainqueurs du Tour de France encore présent parmi nous. Le Bureau exécutif et son Président adressent leurs condoléances à sa famille.

Après quoi, le Président effectue un rappel des attributions du Bureau exécutif et donne lecture de l'article 18 du règlement intérieur de la FFC :

« En vertu de l'article 20 des statuts, le Bureau exécutif administre la Fédération. A ce titre, il exerce l'ensemble des attributions que les textes fédéraux n'attribuent pas expressément à un autre organe de la FFC. Il est notamment chargé de :

- 1°) concevoir et mettre en œuvre la politique générale de la Fédération ;
- 2°) fixer le montant des licences et de l'ensemble de la tarification fédérale ;
- 3°) proposer à l'assemblée générale le montant des cotisations dues par les membres de la Fédération ;
- 4°) en application de l'article 12 des statuts, instituer, modifier et supprimer les titres de participation délivrés aux personnes non licenciées à la FFC leur permettant de participer à certaines activités fédérales ;
- 5°) proposer au Conseil fédéral le lieu, la date et l'ordre du jour des assemblées générales fédérales ;

6°) adopter, avant le début de la saison sportive, un calendrier officiel des compétitions organisées ou autorisées par la FFC, ménageant aux sportifs le temps de récupération nécessaire à la protection de leur santé ;

7°) à l'exception de celles visées à l'article 31 des statuts et dont la création relève du Conseil fédéral, créer et supprimer les commissions fédérales, définir et modifier leurs missions, en nommer les membres et les présidents et les démettre de leurs fonctions.

Il peut constituer en son sein des groupes de travail afin d'étudier un dossier particulier.

Sur proposition du Président de la Fédération, le Bureau exécutif peut décider la mise en place d'un référendum directement auprès des membres de la Fédération, ceci dans les conditions fixées par l'article 20 des statuts. Il en arrête, de même, les modalités d'organisation et de vote. »

Il rappelle également des règles de fonctionnement du Bureau exécutif, notamment le respect de la confidentialité des débats. Il encourage vivement les membres à s'exprimer en réunion de la manière la plus démocratique possible. Il leur demande également d'exercer une solidarité sans faille envers le Bureau exécutif après les prises de décisions de celui-ci.

II. ELECTIONS DU SECRETAIRE GENERAL, DU TRESORIER GENERAL ET DES VICE-PRESIDENTS DE LA FFC

Le Président propose Yannick POUHEY pour le poste de Secrétaire Général de la FFC en charge de la piste, Gilles DA COSTA pour les fonctions de Trésorier Général de la FFC en charge des relations internationales et du plan de développement territorial. Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Michel CALLOT propose ensuite que les six autres membres soient investis dans les fonctions de Vice-Président(e)s avec les spécificités suivantes :

Cathy MONCASSIN : Vice-Présidente de la FFC en charge des activités « jeunes » et des relations avec le monde scolaire.

Marie-Françoise POTEREAU : Vice-Présidente de la FFC en charge du plan de féminisation et des athlètes de haut niveau.

Eric JACOTE : Vice-Président de la FFC en charge du VTT.

Sylvain DUPLOYER : Vice-Président de la FFC en charge du BMX, du cyclisme urbain et du cyclo-cross.

Ludovic SYLVESTRE : Vice-Président de la FFC en charge de la route, du corps arbitral, de la coordination de la mise à jour de la réglementation, de la communication, du marketing et des relations avec les comités d'outre-mer.

Jean-Michel RICHEFORT : Vice-Président de la FFC en charge du cyclisme pour tous et du développement.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

La coordination de la politique sportive sera directement rattachée au Président de la FFC.

III. DESIGNATIONS DES REPRESENTANTS DE LA FFC DANS LES RELATIONS AVEC LES ORGANES EXTERIEURS

1. CNOSF (Comité national olympique et sportif français)

Le Président explique que le CNOSF va tenir son assemblée générale électorale le 11 mai 2017 et que la date limite du dépôt des candidatures pour les membres du Conseil d'administration est le 11 avril 2017. Il rend compte de ses échanges avec David LAPPATIENT au sujet de la désignation du représentant de la FFC au sein du futur Conseil d'administration du CNOSF. Il fait part de deux hypothèses : candidature de David LAPPARTIENT ou candidature du Président de la FFC. Dans l'attente des éléments permettant de prendre une décision, il demande au Bureau exécutif de lui accorder un mandat pour trancher entre les deux possibilités. Ce mandat lui est accordé à l'unanimité.

2. Ligue nationale du cyclisme

2.1. Commission mixte FFC-LNC

Le Président propose de désigner le Président de la FFC et Gilles DA COSTA, Trésorier Général de la FFC. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2.2. Désignation, parmi les membres du Bureau exécutif, de deux représentants FFC à l'assemblée générale de la LNC (propositions à soumettre au Conseil fédéral)

Le Président propose de désigner Gilles DA COSTA et Ludovic SYLVESTRE. Ces propositions sont adoptées à l'unanimité. Le Président de la FFC est membre de droit de cette instance.

2.3. Désignation d'une personnalité qualifiée pour siéger à l'assemblée générale de la LNC

Le Président propose de désigner Roger LEGEAY. Cette proposition est adoptée à l'unanimité. Le Président de la FFC est membre de droit de cette instance.

2.4. Désignation, parmi les membres du Bureau exécutif, de deux représentants FFC au sein du Conseil d'administration de la LNC (propositions à soumettre au Conseil fédéral)

Le Président propose de désigner Gilles DA COSTA et Ludovic SYLVESTRE. Ces propositions sont adoptées à l'unanimité. Le Président de la FFC est membre de droit de cette instance.

2.5. Désignation d'une personnalité qualifiée pour siéger au sein du Conseil d'administration de la LNC (proposition à soumettre au Conseil fédéral)

Le Président propose de désigner Christian KALB. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2.6. Désignation, parmi les membres du Bureau exécutif, du représentant FFC au sein du Bureau exécutif de la LNC (proposition à soumettre au Conseil fédéral)

Le Président propose de désigner Ludovic SYLVESTRE. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2.7. Désignation d'une personnalité qualifiée pour siéger au sein du Bureau exécutif de la LNC (proposition à soumettre au Conseil fédéral)

Le Président propose de désigner Christian KALB. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

2.8. Désignation d'un représentant FFC dans chaque commission de la LNC (propositions à soumettre au Conseil fédéral)

Le Président présente ses propositions.

Commission « restreinte » : Christian KALB.

Commission de surveillance des opérations électorales : Joël MENARD.

DNCG des groupes sportifs professionnels et des organisations professionnelles : Joël MENARD.

Commission « caisse de secours » : Gilles DA COSTA.

Commission sécurité des courses cyclistes : Marc TILLY.

Commission des centres de formation : Marie-Françoise POTREAU.

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

IV. ATTRIBUTION DES POUVOIRS BANCAIRES ET POSTAUX

1. Pouvoirs bancaires

Le Président propose, dans un premier temps, un alignement précis sur les délégations en place au cours de la précédente mandature.

Délégations relatives aux comptes « Crédit du Nord »

Michel CALLOT propose d'accorder la délégation de sa signature, pour les opérations financières et bancaires, au Trésorier Général, au Secrétaire Général, au Directeur Général, au Directeur financier. Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Délégations relatives aux comptes « Banque Populaire »

Le Président propose d'accorder la délégation de sa signature, pour les opérations financières et bancaires, au Trésorier Général, au Secrétaire Général, au Directeur Général, au Directeur financier. Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

2. Pouvoirs postaux

Le Président propose d'accorder la délégation de sa signature, pour les opérations postales, au Trésorier Général, au Secrétaire Général, au Directeur Général, au Directeur financier, au Directeur juridique. Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

V. CREATION DES COMMISSIONS AUTRES QUE CELLES VISEES A L'ARTICLE 31 DES STATUTS ET NOMINATIONS DES PRESIDENTS DE CELLES-CI

Michel CALLOT présente les propositions de créations et de nominations des Présidents respectifs.

1. Commissions statutaires de la FFC

Commission médicale : Président : le Médecin fédéral national. **Membres :** Dr Gérard NICOLET (médecin élu du Conseil fédéral FFC), Dr Arthur MOLIQUE (médecin représentant les médecins des groupes sportifs professionnels), le médecin délégué des médecins fédéraux régionaux, Dr Jacky MAILLOT (médecin des équipes de France).

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Commission des agents sportifs : Président : François ALAPHILIPPE. **Membres :** Christophe LAVERGNE (juriste), Francis CANTOURNET (LNC), Gilles MIGNAN (organisateur), Laurent CABU (agent sportif), Emmanuel HUBERT (entraîneur), Christophe AGNOLUTO (UNCP), Le DTN de la FFC, Romain NOEL (CNOSF), Denis REPERANT (membre élu du Conseil fédéral de la FFC). **Suppléant :** Jean-Pierre KARAQUILLO (CNOSF). **Délégué :** Elgan DELTERAL (assistant juridique FFC).

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

2. Commissions disciplinaires de la FFC

Commission nationale de discipline « antidopage » : Président : Thomas CASSUTO (juriste). **Membres :** Charles DUDOGNON (juriste), Jacques LIENARD (médecin), Jacques LANG (juriste), Michel LEFORT (cyclisme). **Suppléants :** Amélie MOINE (juriste), Alain CALVEZ (Docteur en médecine), Anne-Marie LECOQ (Docteur en médecine), Joseph GUEGUEN (juriste), Dorothée DEBURGHGRAEVE (juriste).

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Commission nationale de discipline générale : Président : Charles DUDOGNON (juriste). **Membres :** Christian DOUCET (ancien élu de la FFC), Yannick POUHEY (Secrétaire Général de la FFC), Joseph BURDIN (élu au Conseil fédéral de la FFC), Joseph GUEGUEN (juriste). **Suppléants :** Jacques LANG (juriste), Michel LEFORT (cyclisme), Jacques LIENARD (Docteur en médecine). Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Commission fédérale d'appel « antidopage » : Président : Jean-Philippe LACHAUME (juriste). **Membres :** Jean PITALLIER (Président d'honneur de la FFC), Gérard WURTZ (juriste), Jean-Marie GILARDEAU (juriste) et Jean-Pierre PACLET (Médecin). **Suppléants :**

Jean-François LACHAUME (juriste), Christophe BAUDOT (Docteur en médecine), Alexia MOUSQUES (juriste) et Daniel BAAL (Président d'honneur de la FFC).

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Commission fédérale d'appel « discipline générale » : **Président** : Jean-Philippe LACHAUME (juriste). **Membres** : Carlos DA CRUZ (LNC), Jean-Marie GILARDEAU (juriste), Jacky TARENNE (membre élu du Conseil fédéral de la FFC), André BOLOGNA (ancien élu de la FFC). **Suppléants** : Florent DOUSSET (LNC), Patrice ROY (élu du Conseil fédéral de la FFC) et Anne-Sophie PESCHEUX (juriste).

Ces propositions sont adoptées à la majorité (une abstention).

Commission de surveillance des opérations électorales : **Président** : Charles DUDOGNON (juriste). **Membres** : Anne-Sophie PESCHEUX (juriste), Joseph BURDIN (élu du Conseil fédéral de la FFC), Jacques LANG (juriste) et Michel LEFORT (arbitre FFC).

Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

Nomination du médecin en charge d'instruction antidopage : Docteur Francis GENSON. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Commissions instituées par le Bureau exécutif de la FFC

Michel CALLOT fait part de sa volonté de former à la tête de toutes les commissions qui gèrent une discipline de haut niveau, un binôme constitué d'un(e) Président(e) siégeant au sein du Bureau exécutif et d'un(e) Vice-Président(e) siégeant au sein du Conseil fédéral, dans le but de renforcer la complémentarité de la gouvernance entre les deux instances. Il explique aussi son souhait de confier la présidence de la commission des finances à un membre du Conseil fédéral. Puis Il présente ensuite les propositions suivantes.

Commission de la route : **Président** : Ludovic SYLVESTRE. **Vice-Président** : Marc TILLY.

Commission de la piste : **Président** : Yannick POUHEY. **Vice-Président** : Philippe LIMOUSIN.

Commission du VTT : **Président** : Eric JACOTE. **Vice-Président** : Alain GHILONI.

Commission du BMX et free style : **Président** : Sylvain DUPLOYER. **Vice-Président** : Joël MARTINEZ.

Commission du cyclo-cross : **Président** : Sylvain DUPLOYER. **Vice-Président** : Jean-Claude LECLERC.

Commission de la route dames : **Présidente** : Claire FLORET. Cette commission sera rattachée auprès de Marie-Françoise POTEREAU, Vice-Présidente de la FFC en charge du plan de féminisation.

Commission du cyclisme pour tous et des masters : **Président** : Jean-Michel RICHEFORT.

Commission des finances : **Président** : Jean-Philippe POVEDA. **Vice-Président** : Gilles DA COSTA.

Commission de la jeunesse : **Présidente** : Cathy MONCASSIN.

Commission du polo-vélo : **Président** : Alex LESCA.

Commission de la sécurité : **Président** : Nicolas ROUGEON. **Vice-Président** : Marc TILLY.

Conseil d'outre-mer : **Président** : Michel CALLOT. **Elu référent** : Ludovic SYLVESTRE.

Commission du cyclisme en salle : **Président** : à désigner lors de la séance programmée le 20 avril 2016.

Michel CALLOT explique que les Président(e)s de commissions devront présenter leurs propositions de composition pour adoption lors de la prochaine réunion du Bureau exécutif, programmée le jeudi 20 avril 2017.

Ensuite, le Président propose quelques règles de fonctionnement de ces commissions avec des compositions resserrées, en ayant pour objectifs d'obtenir une meilleure efficacité et de réaliser des économies substantielles. Il propose une règle générale : entre cinq et sept membres par commission, plus un représentant clairement identifié de la Direction technique nationale pour chaque commission. Ces propositions sont adoptées à l'unanimité.

VI. ADOPTION DU PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU EXECUTIF DU 2 FEVRIER 2017

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

VII. VIE FEDERALE ET INFORMATIONS INTERNATIONALES

1. Congrès de l'Union Européenne de Cyclisme

Le Président félicite David LAPPARTIENT pour sa brillante réélection au poste de Président de l'Union Européenne de Cyclisme, lors du Congrès de cette instance continentale tenu le dimanche 5 mars 2017 à Bruxelles. Le Bureau exécutif et son Président lui adressent leurs félicitations.

2. Deux nouvelles fusions de comités régionaux

Michel CALLOT annonce deux nouvelles fusions de comités régionaux réussies le 4 mars 2017. Gilles ZOPPI a été élu Président du comité régional de Bourgogne-Franche-Comté. Il associe à ses félicitations Gilles DA COSTA pour la réussite de la conduite des opérations de fusion. Christelle REILLE a été élue Présidente du comité régional Auvergne-Rhône-Alpes. Le Bureau exécutif et son Président adressent leurs félicitations aux nouveaux Présidents. Michel CALLOT considère que les résultats de ces élections sont un gage de réussite pour la conduite des futures actions à l'échelle des nouveaux territoires.

3. Fusions de comités régionaux en cours

Le Président évoque les trois fusions de comités régionaux qui doivent être réalisées au cours de l'année 2017 et donner naissance aux comités régionaux de Nouvelle Aquitaine, Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur.

4. Prise de fonctions du Président

Michel CALLOT remercie le personnel fédéral et principalement les Directeurs des services du siège fédéral pour l'aide précieuse apportée à lui-même et à ses collaborateurs lors de sa prise de fonctions. Il évoque certains entretiens et notamment ceux avec le Directeur général. Au sujet des relations à établir entre membres élus et salariés de la FFC, le Président annonce que Gilles DA COSTA a déjà produit et produira des éléments permettant de disposer de repères pour fluidifier au maximum celles-ci.

5. Statistiques des licences

Michel CALLOT commente l'état comparatif des situations arrêtées aux 15 mars 2017 et 2016. Il souligne une diminution de 1.435 licences (-1,35%) pour un total de 104.786. Il considère que ces chiffres constituent une alerte négative.

6. Recrutement du sélectionneur de l'équipe de France sur route des professionnels

Le Président fait part de la réception de onze candidatures de bonne qualité. Michel CALLOT explique qu'il a souhaité que le Président de la LNC puisse effectuer, en concertation avec lui-même, une présélection de quatre candidats, qui seront reçus par les deux Présidents et le Directeur technique national, dans le but de procéder à un choix définitif.

7. Rencontre entre le Président de la FFC et les dirigeants de la société « Look »

Le Président annonce que le 13 mars 2017, il a partagé sa soirée en compagnie de Federico MUSI, nouveau PDG de la société « Look », Raphaël JEUNE, Yannick POUHEY, Arnaud COURTIER et Vincent JACQUET. Il évoque la volonté des deux parties de parvenir à la rédaction d'un contrat de partenariat, puis l'ouverture de réflexions stratégiques tendant à la réalisation d'un partenariat global « Look-Corima ». Après quoi, il invite Vincent JACQUET à apporter des informations et explications d'ordre technique.

8. Soirée « Elles à vélo »

Michel CALLOT invite le Directeur technique national à rendre compte de l'événement organisé le mercredi 8 mars 2017 dans le cadre de la journée internationale des droits de la femme. Vincent JACQUET rappelle le succès obtenu par la première édition de la manifestation organisée au Vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines en mars 2016. Suite à cette réussite, il avait été décidé d'étendre l'opération aux vélodromes de Grenoble, Bordeaux et Roubaix. Il dresse le constat d'une nouvelle réussite et d'un degré de satisfaction élevée des participantes, qui souhaitent majoritairement poursuivre l'activité piste.

9. Rencontre entre le Président et l'ensemble du personnel de la FFC

Michel CALLOT affirme qu'il était important pour lui de pouvoir instituer un temps de partage avec le personnel du siège fédéral. Il se réjouit qu'un certain nombre de membres du Bureau exécutif aient pu assister à cette rencontre organisée le jeudi 16 mars 2017.

10. Rencontre entre le Président de la FFC et les dirigeants de l'UNCP (Union nationale des cyclistes professionnels)

Michel CALLOT rend compte de la réunion tenue le 20 mars 2017 au siège fédéral, au cours de laquelle il a pu entendre les préoccupations propres aux cyclistes professionnelles, exposées par Pascal CHANTEUR, Jean-Claude CUCHERAT et Xavier JAN. Il précise que le même jour, le Conseil du cyclisme professionnel (organe de l'Union Cycliste Internationale) a retenu la proposition mise en avant au niveau international par le CPA (Cyclistes professionnels associés) en matière de gestion des prix des coureurs cyclistes professionnels, conjointement défendue par la FFC et l'UNCP.

11. Rencontre entre le Président de FFC et les dirigeants d'ASO

Michel CALLOT fait état de sa rencontre avec Yann LE MOENNER, Directeur Général d'Amaury Sport Organisation, accompagné d'André QUENTEL, Directeur général adjoint. Il communique des informations relatives aux sujets évoqués : assurances, reconduction du contrat de mécénat sur une durée de 3 ans, réflexion sur la mise en place d'une démarche marketing. Il déclare avoir bénéficié d'une bonne écoute de ses interlocuteurs sur l'ensemble des sujets.

12. Rencontre entre le Président de FFC et le Président du comité régional de Nouvelle Calédonie

Michel CALLOT rend compte de la réunion tenue le mercredi 22 mars 2017 au siège fédéral, au cours de laquelle il a reçu Gérard SALAUN et Félicia BALLANGER, en présence de Vincent JACQUET et Guillaume SCHWAB. Il évoque les sujets abordés à cette occasion : démolition de l'actuel vélodrome de Nouméa et construction d'un nouveau, préoccupations techniques et sportives en relation avec la Direction technique nationale.

13. Rencontre entre le Président de FFC, certains athlètes et les entraîneurs « sprint »

Michel CALLOT communique des informations relatives à la réunion organisée le jeudi 23 mars 2017 au siège fédéral, à laquelle ont également participé Yannick POUHEY, Vincent JACQUET, Eric JACOTE et dont le but était de recueillir des informations auprès des acteurs du sprint français ayant participé aux Jeux Olympiques de Rio, notamment en prévision de la préparation d'une autre réunion, programmée le jeudi 30 mars au siège fédéral, avec de grands témoins de la piste et du sprint français.

14. Situation du comité régional de Corse

Le Président fait état de la conférence téléphonique organisée le jeudi 23 mars 2017 avec les représentants du cyclisme corse. Il explique que les Présidents des clubs insulaires souhaitent reconstituer un comité régional pour le début de l'année 2018. Dans cet objectif, l'aide de la FFC est sollicitée pour les aider à préparer un dossier suffisamment solide, destiné à être présenté aux élus de la Collectivité territoriale de Corse.

15. Rencontre entre le Président de FFC et la société « Global Sport »

Michel CALLOT rend compte de la réunion tenue le lundi 20 mars 2017 au siège fédéral, au cours de laquelle il a reçu M. Cédric MESSINA, Directeur général de la société « Global Sport », dans le cadre de la réalisation de l'application « My Coach ». Le Président fait état de la nécessité d'organiser une réunion plus transversale de manière à bien associer toutes les compétences des services fédéraux concernés. Celle-ci se tiendra le mercredi 28 mars 2017 et aura pour objectif principal de définir la stratégie globale à mettre en œuvre pour optimiser ce projet.

16. Rencontre entre le Président de FFC et la société « Univers Paie »

Michel CALLOT annonce la tenue d'une réunion programmée le 28 février 2017 au siège fédéral avec les responsables de la société « Univers Paie », prestataire de la FFC en matière de traitement des salaires. Il précise qu'Arnaud COURTIER, Claire GUILLEMAIN et lui-même assisteront à cette réunion. Il émet le souhait de parvenir à un allègement des procédures actuellement à la charge de la FFC. Gilles DA COSTA explique qu'il a eu connaissance d'un audit déjà réalisé sur ce sujet et manifeste son souhait de prendre connaissance de celui-ci. Ludovic SYLVESTRE déclare qu'il ne s'agit pas exactement d'un audit et qu'à la demande de David LAPPARTIENT, il avait réalisé un compte-rendu de la réunion organisée en décembre 2016. Il précise qu'il a récemment fourni une copie de ce rapport à Michel CALLOT.

17. Présence de la FFC au Cercle des relations internationales

Le Président déclare que la FFC sera représentée par Gilles DA COSTA et Vincent JACQUET à la réunion organisée par le Cercle des relations internationales, le 29 mars 2017.

18. Rencontre entre le Président de FFC et les grands témoins du sprint français

Michel CALLOT évoque de nouveau son désir de bénéficier d'un retour d'expériences auprès des grands témoins des succès du sprint français. Il précise qu'il leur a lancé une invitation et que la rencontre est programmée le jeudi 30 mars 2017 au siège fédéral. Il déclare que cette initiative a été bien perçue et remercie ceux qui ont accepté de participer.

19. Prix du cyclisme solidaire

Le Président invite Ludovic SYLVESTRE à rendre compte de la cérémonie organisée le 15 mars 2017 au siège fédéral pour la remise des récompenses aux lauréats du prix du cyclisme solidaire. Le Vice-Président de la FFC explique que ce prix du cyclisme solidaire a été créé en 2015 dans le cadre du partenariat établi sur trois ans (2015 à 2017) entre la FFC et la Fondation d'entreprise de « la Française des Jeux ». Au titre de l'année 2016, trois clubs parmi les 30 candidats ont été récompensés.

Premier prix : « Sport pour tous – Insertion » décerné à l'Union Cycliste Vallage (Haute-Marne) pour son projet « Faire découvrir le VTT à des jeunes issus de milieux défavorisés » (dotation : 4.000 €).

Deuxième prix : « Réinsertion » décerné au Stade Montois Cyclisme (Landes) pour son projet « Réinsertion d'un groupe de détenus par le vélo – Préparation d'un cyclo-sportive » (dotation : 3.000 €).

Troisième prix : « Sport pour tous - Insertion » décerné à Union Vélocepedique Angérienne (Charente-Maritime) pour son projet « Organisation d'ateliers sur les temps périscolaires pour les enfants » (dotation : 2.000 €).

Neuf autres structures se sont partagé la somme globale de 7.500 €.

Un appel à candidature est lancé pour l'année 2017.

20. Port du casque obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans

Michel CALLOT annonce que depuis le 22 mars 2017, le port du casque est devenu obligatoire en France pour les enfants de moins de douze ans se déplaçant à bicyclette sur

la voie publique. Il demande au Directeur juridique d'apporter des informations complémentaires.

21. Commission des athlètes de haut niveau du CNOSF (Comité National Olympique et Sportif Français)

Le Président invite le Directeur technique national à rendre compte du résultat des récentes élections pour désigner les représentants des athlètes de haut niveau appelés à siéger au sein du Conseil d'administration du CNOSF. Vincent JACQUET annonce que trois candidatures avaient reçu l'aval de la FFC, celles émises par Jean-Christophe PERRAUD, Laetitia LECORGUILLE, Jérôme NEUVILLE. Laetitia LECORGUILLE a été élue titulaire. En cas d'indisponibilité, son remplaçant sera Jérôme NEUVILLE.

22. Convention annuelle d'objectifs entre la FFC et son ministère de tutelle

Michel CALLOT invite le Directeur technique national à apporter des informations sur l'évolution de ce dossier. Vincent JACQUET évoque une phase de bilans, au cours de laquelle toutes les actions entreprises sont examinées avant versement du reliquat des fonds. Il déclare que la bonne exécution de ces opérations permettra le versement de la deuxième partie de la subvention accordée à la FFC, probablement au cours du mois de mai 2017.

23. Appel à projets « Héritage olympique génération 2024 »

Le Président invite le Directeur technique national à communiquer des informations sur cet appel à projets. Vincent JACQUET annonce que trois thèmes présentent un intérêt particulier : plan de détection des jeunes talents, les équipements sportifs de proximité, l'innovation. Il précise qu'un appel à candidatures est en cours et que la date de retour des dossiers est fixée à fin avril 2017.

24. Convention pluriannuelle d'objectifs entre la FFC et son ministère de tutelle

Michel CALLOT invite le Directeur technique national à apporter des informations sur la phase de consultations des fédérations sportives pour la période 2017-2024. Vincent JACQUET explique que la priorité consistera à travailler sur le plan de performance fédéral, ensuite sur la stratégie de formation de la fédération pour les deux prochaines olympiades. Il déclare que la phase de remplissage des actions sera effectuée sur le portail dédié aux fédérations entre juillet et septembre 2017. La phase d'étude sera réalisée par la Direction des sports du ministère en octobre et novembre 2017. La phase au cours de laquelle les Présidents de fédérations seront reçus s'étendra entre décembre 2017 et février 2018.

25. Programme d'accompagnement international des fédérations

Le Président demande au Directeur technique national de communiquer des informations sur le programme d'accompagnement international des fédérations. Vincent JACQUET explique que chaque année, le CNOSF engage auprès des fédérations sportives :

- un dossier d'accompagnement de programmes dans le cadre d'accord bilatéraux entre Pays ;
- un projet d'accompagnement de ses dirigeants à porter une candidature au niveau international ;
- des actions visant à promouvoir la francophonie au niveau international.

Il rappelle les actions déjà entreprises dans le cadre de l'Union francophone de cyclisme : favoriser les actions de formations de commissaires, d'éducateurs et d'entraîneurs des fédérations sportives nationales membres la Confédération africaine de cyclisme ; valorisation de la langue française.

26. Dossier relatif au contentieux entre la FFC et le SNUPIS (Syndicat national UNSA des personnels isolés du sport)

Michel CALLOT invite le Directeur juridique à apporter des informations sur ce dossier. Christophe LAVERGNE informe les membres que le jugement rendu dernièrement par le

Tribunal d'instance de Saint-Germain-en-Laye a été défavorable à la FFC et que celui-ci a définitivement annulé le résultat des élections des délégués du personnel organisées en 2015. Ce jugement invite la FFC à reprendre les discussions pour parvenir à un accord préélectoral avec les syndicats et l'astreint à communiquer à ceux-ci la liste des personnels mis à disposition par l'Etat, la liste des personnels vacataires. Un pourvoi en cassation a été introduit par la FFC mais celui-ci n'est pas suspensif. Il fait également part des démarches entreprises par Arnaud COURTIER et Claire GUILLEMAIN pour obtenir des précisions indispensables auprès du ministère de tutelle de la FFC et des actions à mettre en œuvre. Le Directeur annonce qu'une réunion sera organisée le 12 avril 2017, dans le cadre de la négociation du protocole électoral, dont l'objectif principal sera le calcul des effectifs à prendre en compte. Christophe LAVERGNE termine son intervention par une explication sur les enjeux pour la FFC et les fédérations sportives en général.

27. Guide de l'assurance fédérale 2017

Le Président donne la parole à Ludovic SYLVESTRE. Ce dernier rend compte d'une communication téléphonique récente avec Laurent CELLOT, chargé du dossier de la FFC au sein du cabinet Gras-Savoie. Il en résulte que le guide de l'assurance fédérale 2017 pourra être diffusé sous forme numérique au cours de la première semaine du mois d'avril 2017.

28. Rencontre entre le président de la FFC et le Secrétaire d'État auprès du ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, chargé des Sports

Michel CALLOT annonce qu'il doit rencontrer M. Thierry BRAILLARD, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Ville, de la Jeunesse et des Sports, chargé des Sports, le mardi 4 avril 2017, puis Mme. LEFEVRE, Directrice des Sports du même ministère, le jeudi 6 avril 2017.

VIII. INFORMATIONS RELATIVES AU MEDECIN FEDERAL NATIONAL ET AU DIRECTEUR TECHNIQUE NATIONAL

1. Médecin fédéral national

Le Président fait part de la continuité de la mission du Docteur Armand MEGRET, prévue par les termes du contrat liant les deux parties. Il explique les objectifs prioritaires qui lui seront assignés : définir le nouveau règlement médical fédéral de manière à ce qu'il puisse être adopté par le Conseil fédéral lors de sa séance des vendredi 16 et samedi 17 juin 2017, conforter ce qui a déjà été entrepris en matière de « Sport Santé », initier des propositions sur l'accompagnement de la performance.

2. Directeur technique national

Michel CALLOT annonce qu'il a pris la décision de ne pas renouveler la collaboration avec Vincent JACQUET. Il souligne les grandes qualités professionnelles de celui-ci, ses capacités et ses compétences indéniables. Il explique ensuite qu'ils ne sont pas parvenus à trouver un accord conjoint sur la vision de la mise en place du projet sportif de la FFC. Il précise que Vincent JACQUET assurera la continuité de sa mission jusqu'à son remplacement.

IX. QUESTIONS DIVERSES

1. Procédure de traitement des dérogations

Le Président donne la parole à Yannick POUHEY. Le Secrétaire Général commente le document mis à disposition des membres. Il explique que l'objectif visé est de parvenir à fluidifier le flux d'informations et de définir clairement le processus de décision et la communication de celle-ci. Après les interventions de Ludovic SYLVESTRE, Sylvain

DUPLOYER, Eric JACOTE et Gilles DA COSTA, il est décidé d'amender le document pour tenir compte des remarques formulées par ces derniers.

2. Homologations de performances

Le Secrétaire Général propose l'homologation de la performance réalisée par Pascal MONTIER le 6 novembre 2016 sur la piste du vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines dans la catégorie 50-54 ans. En couvrant 48,892 km en une heure, Pascal MONTIER a établi le record de France de cette catégorie d'âge. Après avoir pris connaissance que le contrôle antidopage réalisé n'a pas révélé la présence de substances interdites dans le rapport établi par l'AFLD (Agence française de lutte contre le dopage), le Bureau exécutif valide ce record de France, à l'unanimité de ses membres.

Le Secrétaire Général propose l'homologation de la performance réalisée par Marcel EVE le 17 octobre 2015 sur la piste du vélodrome national de Bordeaux dans la catégorie 75-79 ans. En couvrant 40,892 km en une heure, Marcel EVE a amélioré le record de France de cette catégorie d'âge, précédemment détenu par Daniel WATELET. Celui-ci avait couvert la distance de 37,829 km en une heure, le 24 juin 2015 sur la piste du vélodrome national de Saint-Quentin-en-Yvelines. Après avoir pris connaissance que le contrôle antidopage réalisé n'a pas révélé la présence de substances interdites dans le rapport établi par l'AFLD (Agence française de lutte contre le dopage), le Bureau exécutif valide ce record de France, à l'unanimité de ses membres.

3. Attestation d'appartenance

Le Président donne la parole à Yannick POUHEY. Le Secrétaire Général attire l'attention des membres au sujet d'une note rédigée récemment par le Directeur juridique. Il annonce que la note juridique sera adressée aux Présidents des comités régionaux ultramarins concernés.

4. Représentations fédérales lors des épreuves officielles

Le Secrétaire Général invite les membres à lui faire connaître leurs souhaits ou possibilités de représenter la Fédération Française de Cyclisme lors de l'organisation des épreuves officielles de l'année 2017. Ludovic SYLVESTRE attire l'attention de ses collègues sur l'opportunité d'associer les membres du Conseil fédéral et des Présidents de comités régionaux à cette répartition des rôles de représentation officielle. Michel CALLOT déclare qu'il adhère totalement à cette proposition.

X. EPREUVES OFFICIELLES

1. Championnats de France sur piste de demi-fond 2017

Le Bureau exécutif attribue, à l'unanimité de ses membres, l'organisation des championnats de France sur piste de demi-fond 2017 pour une réalisation sur le vélodrome de Lyon (Auvergne-Rhône-Alpes) le samedi 16 septembre 2017.

2. Championnats d'Europe « masters » sur piste 2017

Le Bureau exécutif enregistre la proposition d'organisation des championnats d'Europe « masters » sur piste 2017 pour une réalisation du mardi 12 au dimanche 17 septembre 2017 sur le vélodrome de Roubaix (Hauts de France).

3. Championnats de France sur piste « élites » et avenir 2017

Yannick POUHEY rappelle le processus ayant conduit à la décision de réunir les deux championnats de France en un lieu unique et à des dates communes. Il expose ensuite les grandes lignes du dossier de candidature déposé par le Vélo Sport Hyérois pour une organisation sur le vélodrome de Toulon Provence Méditerranée. Au cours du débat qui s'instaure, il en ressort un déficit prévisible situé entre 38 à 65 K€. Après quoi, le Président attire l'attention du Directeur général et de la responsable des activités sportives sur la nécessité de recadrer le budget global de la Direction des activités sportives. Il est

également décidé de retravailler le budget de l'événement dans le but de minimiser les charges.

Considérant que les comités régionaux ne doivent pas rester plus longtemps dans l'attente, le Bureau exécutif attribue, à l'unanimité de ses membres, l'organisation des championnats de France sur piste « élites » et avenir pour une réalisation à Hyères (Côte d'Azur) du samedi 12 au samedi 19 août 2017, sous réserve de la réception du contrat signé par le Président du Vélo Sport Hyérois.

XI. PROPOSITIONS DES COMMISSIONS

1. Commission du VTT

Eric JACOTE présente les propositions de la commission.

1.1. Règlement des championnats de France VTT cross-country 2017 : modification des quotas pour les comités régionaux d'accueil

La commission propose de doubler les quotas attribués aux comités régionaux d'accueil lors des championnats de France de VTT cross-country. Ceux-ci passeraient de 3 à 6 coureurs pour les catégories suivantes : « élites hommes », « espoirs hommes », « juniors hommes », « cadets », « cadettes », « juniors dames », « scratch dames » (« élites » et « espoirs »). Cette proposition de modification est adoptée à l'unanimité et sera soumise à l'examen du Conseil fédéral lors de sa séance programmée le samedi 25 mars 2017.

1.2. Règlement des championnats de France VTT cross-country 2017 : modification de la composition des équipes régionales pour le cross-country relais

Suite à la modification des règlements UCI pour 2017 et à l'augmentation du nombre de coureurs dans une équipe en cross-country relais, qui passe de 4 à 5 avec une « junior dame » ou une « espoir dame » supplémentaire, la commission propose la mise en conformité des règlements FFC pour les championnats de France. Elle suggère d'ajouter une féminine à la composition actuelle. Une équipe serait donc composée de la manière suivante : 1 homme de 23 ans et plus, 1 dame de 23 ans et plus ou espoir dame ou junior dame, 1 homme espoir, 1 homme junior, 1 espoir dame ou junior dame.

Cette proposition de modification est adoptée à l'unanimité et sera soumise à l'examen du Conseil fédéral lors de sa séance programmée le samedi 25 mars 2017.

**L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 28'.
Prochaine réunion le jeudi 20 avril 2017, à 13 h 30 au siège fédéral.**

Le Président

Le Secrétaire Général

Michel CALLOT

Yannick POUHEY

Plan d'actions

Points de l'ordre du jour	Personnes concernées	Actions et échéances
VII. <u>VIE FEDERALE ET INFORMATION INTERNATIONALES</u>		
14. Situation du comité régional de Corse	Yannick POUEY, Arnaud COURTIER, Christophe LAVERGNE	Aider les Présidents des clubs corses à préparer un dossier suffisamment solide, destiné à être présenté aux élus de la Collectivité territoriale de Corse.
X. <u>EPREUVES OFFICIELLES</u>		
3. Championnats de France sur piste « élites » et avenir 2017	Arnaud COURTIER et Anne LE PAGE	Recadrer le budget global de la Direction des activités sportives et retravailler le budget de l'événement dans le but de minimiser les charges.